

Armand ANGOT • Anne-Charlotte ROYER-GAGNEPAIN • Loïc ROYER

Tarifs applicables à compter du 1^{er} JANVIER 2026
NOS TARIFS

La rémunération de la prestation effectuée par l'Office sera établie en conformité avec le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 et l'arrêté subséquent portant Tarif des Notaires prévoyant un émolument fixe ou proportionnel selon le cas et le ou les actes rédigés.

Les prestations supplémentaires non incluses dans le tarif réglementé ou diligences particulières excédant le cadre traditionnel de la mission du notaire feront l'objet d'une rémunération particulière distincte en application des dispositions du troisième alinéa de l'article L.444-1 du Code de commerce.

Pour les diligences suivantes, sans que cette liste soit exhaustive, nos honoraires sont les suivants.

Aux tarifs mentionnés ci-dessous, il convient d'ajouter les éventuels droits d'enregistrement et/ou débours.

PRESTATIONS	TARIFS HT	TARIFS TTC
POUVOIRS		
Rédaction d'une procuration sous seing privé (avec ou sans signature électronique) pour donner suite à une demande du client	54,17€	65,00€
Rédaction d'une procuration sous seing privé en Langue étrangère avec demande de traduction (hors coût de traduction)	104,17€	125,00€
Certification de signature par le Notaire pour une procuration ou un document non attaché à un acte ou à une prestation effectuée à l'étude	20,83€	25,00€
Requête au juge pour acceptation de la réalisation d'un acte notarié	104,17€	125,00€
Rédaction d'un procès-verbal d'assemblée générale pour pouvoir à donner afin de signer un acte – quorum atteint – vote à l'unanimité	83,33€	100,00€
DROIT IMMOBILIER		
Rédaction d'une promesse de vente/achat (valeur du bien inférieure ou égale à 700.000,00€)	270,83€	325,00€
Rédaction d'une promesse de vente/achat (valeur du bien supérieure à 700.000,00€)	458,33€	550,00€
Rédaction d'un acte de substitution	75,00€	90,00€
Avenant à promesse de vente/achat	75,00€	90,00€
Réquisition d'instrumenter en l'absence d'avant contrat et/ou rédaction d'une attestation pour la banque dans le cadre d'un achat ou d'une licitation <u>hors dossier portant sur un bien rural</u>	100,00€	120,00€
Rédaction et acceptation d'un ordre irrévocable avec une banque (prêt relais)	54,17€	65,00€
Sollicitation d'un représentant fiscal accrédité et transmission des pièces à ce dernier	166,67€	200,00€
Calcul d'une plus-value complexe : tarif horaire de 240,00€ HT, soit 288,00€ TTC	Tarif horaire de 208,33€	Tarif horaire de 250,00€
Gestion d'un séquestre sur une période supérieure à 1 mois	316,67,00€	380,00€
SUCCESSIONS		
Rédaction d'acte(s) non soumis au tarif des notaires		
Déclaration d'option du conjoint survivant (hors cantonnement)	158,33€	190,00€
Prisée dans le cadre d'un inventaire successoral (<i>tarif/prisee</i>)	375,00€	450,00€
Rédaction d'une convention de quasi-usufruit	1,25% de la créance de restitution <i>Avec un minimum de 525,00€</i>	1,50% de la créance de restitution <i>Avec un minimum de 630,00€</i>
Acte constatant la non-opposition à l'exercice des droits du légataire universel	416,67€	500,00€
Formalités de renonciation à succession effectuée auprès du Greffe	208,33€	250,00€
Société : mise à jour des statuts, procès-verbal d'assemblée générale et changement des bénéficiaires effectifs par suite du décès de l'associé	375,00€	450,00€
Requête au juge des tutelles	104,17€	125,00€

www.terra.notaires.fr

 TERRA NOTAIRES - Société d'Exercice Libéral
 326 330 776 RCS ORLÉANS

Armand ANGOT • Anne-Charlotte ROYER-GAGNEPAIN • Loïc ROYER

Démarches pour obtenir la consistance de la masse successorale		
Etablissement d'un état des forces et charges de la succession en l'absence de dépôt d'une déclaration de succession	525,00€	630,00€
Interrogation de tous organismes autre que ceux dépendant de la législation sociale ou pouvant y être assimilés dès lors que la demande est nécessaire et indispensable à la détermination de la masse successorale / Par organisme	16,67€	20,00€
Constitution de dossier pour saisine d'un généalogiste	166,67€	200,00€
Démarches auprès de l'employeur pour obtention du solde de tous comptes	54,17€	65,00€
Etablissement d'un rétablissement de communauté – détermination d'une créance de restitution en vue de sa déductibilité fiscale – ou de son intégration dans le cadre d'un partage	375,00€	450,00€
Détermination du montant d'une créance de salaire différé	158,33€	190,00€
Gestion de la masse successorale		
Résiliation des abonnements et contrats divers (assurance, eau, électricité, téléphone, presse...) / abonnement et contrat	25,00€	30,00€
Formalités de rupture de contrat de travail d'une personne à domicile (tarif par employé dont le contrat est rompu) (hors CESU)	291,67€	350,00€
Règlement d'élément(s) de passif (facture, impôt, restitution de trop perçu) Honoraire par facture réglée	16,67€	20,00€
Etablissement d'une attestation de propriété nécessaire au transfert de propriété d'un bien mobilier immatriculé	83,33€	100,00€
Location : (défunt locataire) Courrier de résiliation du bail (hors état des lieux de sortie), règlement du loyer restant dû. Récupération du dépôt de garantie. Tarif/logement	208,33€	250,00€
Location : (défunt bailleur) Informations des locataires et encaissement (hors démarches mise en demeure en cas de non-paiement)	25,00€/locataire ou preneur informé et forfait de 5% des sommes encaissées	30,00€/locataire ou preneur informé et forfait de 6% des sommes encaissées
Déblocage des fonds bancaires - Répartition des fonds		
Etablissement et communication des instructions des héritiers (aux) établissement(s) bancaire(s) (hors demande de versement au compte de l'office). Forfait/établissement informé	104,17€	125,00€
Etablissement des démarches pour le déblocage de contrat d'assurance-vie (par bénéficiaire)	191,67€	230,00€
Etablissement du compte d'administration et/ou compte de répartition des liquidités en l'absence de partage sous déduction des sommes taxées au titre de la « demande de versement sur le compte client de l'Office » avec un minimum de 300€ HT SAUF PARTAGE AUTHENTIQUE	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié avec un minimum de 300€ HT	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié avec un minimum de 360€ HT
Démarches autres		
Assistance à l'établissement et l'envoi de toutes déclarations d'impôts (revenus, revenus fonciers, IFI,...)	Tarif horaire de 208,33€	Tarif horaire de 250,00€
Transaction visant à trancher un différend né ou à naître conformément à l'article 2044 du Code civil, intervenue avec la participation du notaire	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié assis sur l'actif brut successoral avec un minimum de 600,00€ HT	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié assis sur l'actif brut successoral avec un minimum de 720,00€ TTC

Armand ANGOT • Anne-Charlotte ROYER-GAGNEPAIN • Loïc ROYER

DROIT DE LA FAMILLE		
Conseil pour rédaction d'un testament olographe simple ou testament authentique simple	83,33€	100,00€
Conseil pour rédaction d'un testament authentique ou d'un testament olographe complexe	Tarif horaire de 208,33€	Tarif horaire de 250,00€
Rédaction d'une attestation pour la banque dans le cadre d'un partage à intervenir	166,67€	200,00€
Assistance pour la réalisation d'un don manuel (formulaire CERFA et gestion de l'enregistrement auprès du SPFE compétent). Forfait par donataire	166,67€	200,00€
Etablissement d'un audit patrimonial	Tarif horaire de 208,33€	Tarif horaire de 250,00€
DROIT DES AFFAIRES – DROIT RURAL		
Constitution de société		
Rédaction de statuts de société civile	600,00€	720,00€
Rédaction de statuts de société commerciale ou agricole	800,00€	960,00€
Gestion des formalités d'immatriculation d'une société civile ou commerciale (en ce compris la déclaration de bénéficiaires effectifs)	300,00€	360,00€
Mise à jour des statuts		
Mise à jour des statuts par suite d'un changement de dirigeant, siège social, prorogation de la durée	375,00€	450,00€
Mise à jour des bénéficiaires effectifs	166,67€	200,00€
Mise à jour des statuts pour d'autres cas	Tarif horaire de 208,33€	Tarif horaire de 250,00€
Cession – Bail		
Cession de parts sociales de société civile, commerciale ou agricole	2,00% du prix de cession avec un minimum de 2500,00€ HT	2,60% du prix de cession avec un minimum de 3000,00€ TTC
Cession d'un fonds de commerce – artisanal	2,00% du prix de cession avec un minimum de 2500,00€ HT	2,60% du prix de cession avec un minimum de 3000,00€ TTC
Formalités commerciales suite à cession	375,00€	450,00€
Gestion du séquestre (notification(s), opposition(s))	500,00€	600,00€
Bail commercial, professionnel, précaire	.loyer mensuel HT < 800,00 € : 500,00 € .loyer mensuel HT entre 801,00 € et 1 200,00 € : 800,00 € .loyer mensuel HT entre 1 201,00 € et 1 700,00 € : 1 000,00 € .loyer mensuel HT entre 1 701,00 € et 5000,00 € : 1 500,00 € .loyer mensuel HT > à 5 000,00 € : 3000,00 €	.loyer mensuel HT < 800,00 € : 600,00 € .loyer mensuel HT entre 801,00 € et 1 200,00 € : 960,00 € .loyer mensuel HT entre 1 201,00 € et 1 700,00 € : 1 200,00 € .loyer mensuel HT entre 1 701,00 € et 5000,00 € : 1 800,00 € .loyer mensuel HT > à 5 000,00 € : 3600,00 €
Autre		
Rédaction d'un engagement collectif de conservation des parts sociales (PACTE DUTREIL)	450,00€	540,00€
Rédaction d'une convention de mise à disposition d'un bail rural au profit d'une société (L411-35 code rural)	200,00€	240,00€
DROIT RURAL		
Réquisition d'instrumenter en l'absence d'avant-contrat	41,67	50,00€

Armand ANGOT • Anne-Charlotte ROYER-GAGNEPAIN • Loïc ROYER

NEGOCIATION IMMOBILIERE – GESTION LOCATIVE		
NEGOCIATION LOCATIVE		
Recherche d'un locataire et présentation du logement	1/2 mois de loyer TTC à la charge exclusive du bailleur	
Etablissement état des lieux d'entrée et de sortie	250,00€ à la charge exclusive du bailleur	300,00 € à la charge exclusive du bailleur
<i>Précision étant ici faite que la somme des honoraires définis ci-dessus dans le cadre « NEGOCIATION LOCATIVE » et des frais de bail définis par le tarif des notaires incombant au bailleur ne peut excéder 2 mois de loyer TTC</i>		
GESTION LOCATIVE		
Sur le montant du loyer TTC	6 %	7,2 %
NEGOCIATION IMMOBILIERE (hors cas ci-dessous)		
Montant du prix de vente		
0,00€-75.000,00€	3.750,00€	4.500,00€
75.001,00€ à 150.000,00€	5 %	6%
150.001,00€ à 400.000,00€	4,16 % + 1.250,00€	5 % + 1.500,00€
400.001,00€ à 1.000.000,00€	3,33 % + 4.583,33€	4% + 5.500,00€
Plus de 1.000.001,00€	2,50 % + 12.916,66€	3% + 15.500,00€
NEGOCIATION IMMOBILIERE pour les terrains à bâtir		
Montant du prix de vente		
0,00€-40.000,00€	2.500,00€	3.000,00€
Plus de 40.000,00€	2.500,00€ majoré de 4,16% sur la tranche supérieure à 40.000,00€	3.000,00€ majoré de 5% sur la tranche supérieure à 40.000,00€
AVIS DE VALEUR – EXPERTISE IMMOBILIERE		
Avis de valeur simple non suivi d'un mandat de vente	150,00€	180,00€
Recherche de références immobilières	83,33€	100,00€
Expertise immobilière : Sur établissement d'un devis préalable	Sur devis	
Dépôt d'un certificat d'urbanisme pré-opérationnel	75,00€	90,00€
PRESTATIONS COMMUNES AUX DIFFERENTS SERVICES DE L'OFFICE		
Consultation CRIDON sur un point particulier : tarif horaire de 200,00€ HT, soit 240,00€ TTC avec établissement d'un devis préalable	Sur devis	
Déplacement en voiture ou transport – Honoraires selon la base du barème fiscal avec un minimum de 50,00€ HT, soit 60,00€ TTC à l'exception d'un déplacement pour un acte en participation		
Etablissement d'une attestation pour assurance suite à un sinistre avec demande d'un état hypothécaire	66,67€	80,00€